

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 21 octobre 2021 à 20 heures
publié le 15 novembre 2021
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

*L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-et-un du mois d'octobre à vingt heures,
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses réunions, en l'hôtel de ville, sous la présidence
de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 21

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 23

Date de la convocation : 4 octobre 2021

Date d'envoi par courrier électronique : 15 octobre 2021

ÉTAIENT PRESENTS (21) : M. Jean-Marie COURTIN, M^{me} Nathalie DENIS, M^{me} Nicole BRUNEAU, M. Alain DEJEAN, M^{me} Fabienne GABET, M. Joseph JAFFRÈS, M. Jacques GRIFFOUL, M^{me} Josianne MARTINEZ-CLAVEL, M^{me} Dominique SCHWARTZ, M. Nicolas QUENTIN, M^{me} Christine OUDET, M. Philippe DELCLAU, M^{me} Delphine COMEBIAS, M. Lionel BURGER, M^{me} Anaïs MARCHESI, M. Jean-François VARGUES, M^{me} Nicole ESPAGNAT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, M^{me} Liliane ÉLICHABE, M. Lionel MAURY, *formant la majorité des membres en exercice.*

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (2) ET ÉTAIENT ABSENTS (4) : M. Michel FALANTIN (pouvoir n° 1 à M. Jean-Marie COURTIN), M^{me} Nathalie CABRIÉ (pouvoir n° 1 à M^{me} Fabienne GABET), M. Jean-Marie RIVAL (absent), M^{me} Mélissa SÉVERIN (absente), M. Thomas MALBEC (absent), M. Patrick PARANT (absent pour cause de deuil).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistaient à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

A – Nomination d'un(e) secrétaire de séance

M^{me} Liliane ÉLICHABE est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 12 juillet 2021 : *non discuté, à présenter lors de la prochaine séance.*

C – Ordre du jour et conflits d'intérêt

Monsieur le Maire invite les élus à parer aux conflits d'intérêt pouvant apparaître dans l'ordre du jour et à ne participer ni aux débats ni au vote pour les points concernés.

D – Adoption d'un additif à l'ordre du jour

Monsieur le Maire annonce l'additif à l'ordre du jour et sollicite son adoption par le conseil municipal.

Cet additif (questions complémentaires n° 25 à 27) est adopté à l'unanimité, sans observation.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 12 JUILLET 2021 :

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 15 / 2021 – Fondation du Patrimoine – Adhésion 2021 : *pris acte.*

02 – Décision n° 16 / 2021 – Repair Café – Salle de la Maison du Roy – Convention de prêt : *pris acte.*

03 – Décision n° 17 / 2021 – Boulevard Galiot-de-Genouillac – MJC – Jardin public : *pris acte.*

04 – Décision n° 18 / 2021 – Jardin de l'Hivernerie AI 20 et AI 549 – MJC – Convention de mise à disposition : *pris acte.*

05 – Décision n° 19 / 2021 – M. Gaël BERNARD – Convention mise à disposition occasionnelle piste d'athlétisme des Hermissens : *pris acte.*

06 – Décision n° 20 / 2021 – GINDOU CINÉMA – Convention de location de film pour séance exceptionnelle 2021 : *pris acte.*

07 – Décision n° 21 / 2021 – INFRACOS – Convention d'occupation privative et temporaire de la tour nord de l'église Saint-Pierre : *pris acte.*

08 – Décision n° 22 / 2021 – GENERALI – Assurance des incidents numériques des systèmes informatiques de la commune : *pris acte.*

09 – Décision n° 23 / 2021 – Budget principal – Décision modificative n° 02 / 2021 : *pris acte.*

10 – Décision n° 24 / 2021 – SARL LOUBIÈRES et Cie – Attribution d'un marché à procédure adaptée – Programme 2021 Phase 2 étape 1 du plan d'action de renouvellement de réseaux AEP – Rue Alfred-Filhol, rue Labastidette, rue des Juifs : *pris acte.*

11 – Décision n° 25 / 2021 – Jardin musical Olympe-Dupas – Manège fixe pour enfants – M. Gilles FABRE : *pris acte.*

12 – Décision n° 26 / 2021 – DOC et TECHNO WARR – Attribution d'un marché à procédure adaptée – Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de 1 à 2 bâtiments équipés d'installations de production solaire photovoltaïque raccordés au réseau de distribution : *pris acte.*

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL – GOUVERNANCE – PERSONNEL

- 01 – Chambre régionale des comptes d'Occitanie – Rapport 2019 – Rapport sur les mesures prises :** *adopté par 22 voix pour et une abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).*
- 02 – Cinéma – Cité scolaire Léo Ferré - Tarif particulier pour la section *Cinéma* :** *adopté à l'unanimité.*
- 03 – Communauté de communes Quercy Bouriane – Convention de mise à disposition de personnel informaticien :** *adopté à l'unanimité.*
- 04 – Écoles – Frais de fonctionnement 2021-2022 – Participation des communes extérieures :** *adopté à l'unanimité.*
- 05 – Personnel – École de musique municipale – Bilan des postes :** *adopté à l'unanimité.*
- 06 – Le Vigan – Interventions d'un professeur de l'école de musique de Gourdon – Convention :** *adopté à l'unanimité.*
- 07 – Ministère de la culture – *Pass Culture* – Convention initiale :** *adopté à l'unanimité.*
- 08 – SYDED du Lot – Fiscalité du réseau de chaleur bois et demande de subvention exceptionnelle :** *adopté à l'unanimité.*
- 09 – Syndicat départemental pour l'élimination des déchets ménagers du Lot – Rapport annuel unique 2020 – Communication au conseil municipal :** *adopté par 22 voix pour et une abstention (M. Lionel MAURY).*
- 10 – Vidéo-protection – Étude d'opportunité :** *par dix-huit voix pour, une voix contre (Mme Nathalie CABRIÉ) et quatre abstentions (Mme Nicole ESPAGNAT, Mme Christine OUDET, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Lionel MAURY).*

BUDGET – FINANCES – FISCALITE

- 11 – Budgets – Section investissement – Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) :** *adopté à l'unanimité.*

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – FORETS – TRAVAUX

- 12 – Urbanisme – Lieu-dit *Grimardet* – Déplacement d'un chemin communal**
- a) **Cession à la commune d'un chemin privé – Affectation à l'usage du public – Classement dans le domaine public routier en voie communale (*Consort Brugié / Commune de Gourdon*)**
- b) **Désaffectation d'un chemin public, déclassement du domaine public routier, classement dans le domaine privé communal et cession de la commune (*Commune de Gourdon / Consort Brugié*) :** *adopté à l'unanimité.*
- 13 – Labio – Portion de chemin rural – Projet de désaffectation et d'aliénation – Cession :** *adopté par 22 voix pour et une abstention (M. Philippe DELCLAU).*
- 14 – Service public de l'assainissement collectif – Rapport sur le prix et la qualité du service pour l'année 2020 :** *adopté à l'unanimité.*
- 15 – Service public de l'eau potable – Rapport sur le prix et la qualité du service pour l'année 2020 :** *adopté à l'unanimité.*
- 16 – Société DÉBOUCHEUR EXPRESS – Convention d'autorisation de dépotage à la station d'épuration du Bléou :** *adopté à l'unanimité.*
- 17 – Lot Habitat – Vente d'un pavillon HLM aux Hermissens :** *adopté à l'unanimité.*
- 18 – Propriété De Langhe – Cession à la commune :** *adopté à l'unanimité.*

ASSOCIATIONS – CULTURE – PATRIMOINE – SPORTS – TOURISME

- 19 – *Jardin des Tanneries* – Subvention exceptionnelle :** *adopté à l'unanimité.*
- 20 – Office municipal des sports – Mise à disposition d'équipements sportifs – Convention 2022 :** *adopté à l'unanimité.*
- 21 – *Le Recours Poils et plumes 46* – Subvention exceptionnelle :** *adopté à l'unanimité.*
- 22 – Rucher-école municipal – *L'Abeille en Bouriane* – Participation pour assainissement :** *adopté à l'unanimité.*
- 23 – École de musique municipale – Don d'un clavier portable :** *adopté à l'unanimité.*

DIVERS

- 24 – Conseil national des professions de l'automobile CNPA – Ouverture dominicale 2022 :** *adopté à l'unanimité.*

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

25 – Commune et école de Salviac – Frais scolaires 2019-2020 – Participation de Gourdon :
adopté à l'unanimité.

26 – Travaux forestiers – Société Alliance Forêts Bois – Trois devis d'achat, reboisement et entretien :
adopté à l'unanimité.

27 – INFRACOS - Stade des Vitarelles – Pylône mixte éclairage et radio – Avis du conseil municipal :
adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si elle a des questions diverses à formuler.

Interventions successives de M. Jean-Pierre COUSTEIL, Mme Nathalie DENIS, M. Lionel BURGER, Mme Nicole BRUNEAU, Monsieur le Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 45.

Le Maire,
Jean-Marie COURTIN

